COMMUNE DE
PEISEY-NANCROIX
SAVOIE - FRANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

COMPTE-RENDU

Présents : Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés : Monsieur Bernard PRAIZELIN (Pouvoir à G. VILLIBORD)

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1. Prolongation d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit par le CDG73 avec le groupement SOFAXIS/CNP Assurances jusqu'au 31/12/21

Après exposé, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de prolonger son adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le CDG 73 pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 et approuve l'avenant n°2 à la convention d'adhésion et d'assistance administrative pour l'année 2021.

2. Avenant à la convention d'adhésion reportant la fin de l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire au 31/12/2021 avec le CDG73

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'avenant susvisé prolongeant le dispositif de médiation préalable obligatoire jusqu'au terme de l'expérimentation nationale, soit jusqu'au 31/12/21.

3. Convention d'adhésion au service intérim du CDG 73 - Renouvellement

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention d'adhésion au service intérim du CDG73, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant aux présentes.

4. Programmation des coupes ONF à asseoir en 2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'état d'assiette des coupes de l'année 2021, tel que présenté et précise, pour les coupes inscrites, la destination des coupes de bois réglées et non réglées ainsi que leur mode de commercialisation.

5. Convention avec la société ORANGE concernant l'implantation d'une antenne relais à Nancroix

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'implantation des équipements techniques, et la signature du bail, en présence de l'ONF en sa qualité de gestionnaire du domaine forestier, avec la société Orange pour l'implantation d'équipements sur l'immeuble sis lieu-dit « Le Grand Bois » cadastré section O numéro 061 et autorise le maire à signer toutes pièces se rapportant aux présentes.

6. Motion concernant la stratégie et le projet de territoire

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, de soutenir l'ambition de cette démarche d'attractivité du territoire, de valider le principe d'alliance entre les 4 communes de BOURG ST MAURICE - LES ARCS / PEISEY-NANCROIX / LANDRY et VILLAROGER pour le développement de notre destination, d'adopter le principe d'une marque « porte drapeau » pour l'ensemble de la destination et de confirmer les orientations prises en vue de l'élaboration de la plateforme stratégique de notre destination.

II/ FINANCES

7. Demande de subvention - Conseil Départemental - Fonds d'urgence COVID pour l'année 2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du CD73, pour le fond d'urgence COVID au titre de l'année 2021.

8. Convention pour la vente du Carré Neige par le personnel du Centre Nordique

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, comme chaque année, la convention à signer avec le comité de ski de Savoie, pour la saison d'hiver 2020/2021, permettant au personnel du site nordique de vendre les assurances carré-neige.

9. Convention financière de reprise de CET (Compte Epargne Temps) avec la commune de LA PLAGNE TARENTAISE

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention de reprise financière au titre du CET de la Directrice des Services avec la commune de LA PLAGNE TARENTAISE, à hauteur de 50% du montant calculé soit 5 122,42 euros que LA PLAGNE TARENTAIRE devra régler à PEISEY-NANCROIX à réception du titre de recette correspondant.

III/ RESSOURCES HUMAINES

10. Convention de mise à disposition avec la société ADS d'un pisteur nordique

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la signature de conventions de mise à disposition entre la société ADS et la commune, de personnels Pisteurs Secouristes, afin de renforcer l'équipe en tant que de besoin pour assurer la sécurité sur le site nordique durant cette saison hivernale 2020/2021 particulière.

11. Création d'un poste de pisteur secouriste nordique pour la saison d'hiver 2020/2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste saisonnier à temps complet de pisteur secouriste pour le site nordique pour la saison d'hiver 2020/2021, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, si les remontées mécaniques venaient à rouvrir et qu'ADS ne soit plus en mesure de mettre à disposition des membres de son personnel alors affecté au domaine alpin.

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

12. Approbation tarif pour la vente d'un terrain au Club Med à l'entrée de Plan Peisey pour la construction de logements pour les saisonniers

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet de construction par le Club Med, d'un bâtiment pour leurs saisonniers, à Plan PEISEY sur la parcelle cadastrée ZC337, d'une surface de 734 m² sise à Baudet, approuve le tarif d'acquisition fixé à 150 €/m2 de surface destinée à l'hébergement, soit un prix à payer pour la parcelle ZC 337 de 178 500,00 €, autorise l'acquéreur à déposer, par anticipation, le permis de construire sur la parcelle communale Z C337, indique que tous les frais et charges afférents aux présentes seront pris en charge par l'acquéreur et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

13. **Modification du tableau de classement des voies communales – changement de nom d'une rue (N°7 – Chemin des Vernettes**)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la modification de la dénomination de la voie N°7 du tableau de classement unique des voies communales sise au Hameau de Nancroix et dénommée « chemin des Vernettes » en « rue de Carroz Blanc » pour faciliter le repérage géographique et notamment lors d'interventions des services de secours.

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au lundi 15 février 2021

b) Information quant à l'arrivée d'un nouveau Sous-Préfet depuis le 21/12/2020

Monsieur le Maire indique que Monsieur Christophe HERIARD a été nommé sous-préfet fin 2020

c) Informations quant aux prochaines réunions à venir (APTV/PNV/…)

Un point sur les prochaines dates de réunion est fait en séance.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.